

Depuis 1986, l'Union Européenne conduit un processus d'europanisation progressive des services publics ou services d'intérêt général, qui a pris la forme d'une libéralisation consistant à introduire de la concurrence dans des secteurs marqués par l'existence de situations nationales ou locales de monopole. Mais les caractéristiques propres des secteurs concernés (transports, communications, énergie, et maintenant services sociaux,...) tout comme les missions d'intérêt général définies par les autorités publiques ont amené à compléter le droit commun de la concurrence par la définition dans chaque secteur d'obligations de service public et par la mise en place de formes de régulation.

Où en est-on 20 ans après que le processus ait été initié ?

La régulation de services publics recouvre trois grands enjeux : quels sont ses objectifs, quelles fonctions recouvre-t-elle, à quel niveau la mettre en œuvre ?

Ce sont ces trois enjeux essentiels que cet ouvrage vise à éclairer. A partir du retour d'expérience de ces vingt dernières années, cet ouvrage relève d'une démarche interdisciplinaire (sciences économiques, sciences politiques, sociologie, histoire, droit), visant à analyser les changements dans l'organisation des services publics, et à approfondir les systèmes de régulation, au regard de la recherche d'une meilleure efficacité. Il croise des expériences diverses tant du point de vue des secteurs analysés, électricité, télécommunications, transports, eau, poste..., que des pratiques nationales, anglaises, italiennes, françaises, polonaises, hongroises...

L'ouvrage essaye de répondre à la question centrale : quelles sont les formes et les conditions d'une régulation démocratique ? Il explore des pistes fondées sur la participation de tous les acteurs concernés et la confrontation de leurs attentes, intérêts et stratégies : autorités publiques (locales nationales et européenne), opérateurs, consommateurs (usagers domestiques comme industriels - grands et petits), citoyens, collectivités locales et élus, personnels et organisations syndicales...

***Pierre Bauby** est Docteur de l'IEP de Paris, enseignant, chercheur associé au LED – Université Paris 8. Ancien Directeur de l'Observatoire Electricité et sociétés d'EDF, il préside la Commission Services d'intérêt général du CEEP (Centre européen des entreprises à participation publique et des entreprises d'intérêt économique général), et co-anime le CELSIG (Comité européen de liaison sur les services d'intérêt général). Il est auteur de plusieurs ouvrages sur l'Etat et les services publics.*

***Henri Coing**, Docteur ès-Lettres, professeur émérite à l'Université Paris Val de Marne, auteur d'ouvrages sur les réformes des services publics, membre du Rés-Eau-Villes.*

***Alain de Tolédo**, Docteur ès-Sciences économiques, Maître de Conférences au département d'Economie et de Gestion Université Paris 8, membre du LED (Laboratoire d'Economie Dionysien, animateur du SIGEM (séminaire sur les Services d'Intérêt Général et la Mondialisation) et du RECSIG (Réseau Européen de Chercheurs sur les SIG).*

ÉDITIONS PUBLISUD

15, rue des Cinq-Diamants - 75013 Paris

Tél. : 01 45 80 78 50

Fax : 01 45 89 94 15

e-mail : publisud.editions@cegetel.net

<http://www.editionspublisud.hautefort.com>

ISBN : 978-2-86600-883-9

ISSN : 0993-6904



9 782866 008833

Sous la direction de
Pierre Bauby, Henri Coing, Alain de Tolédo

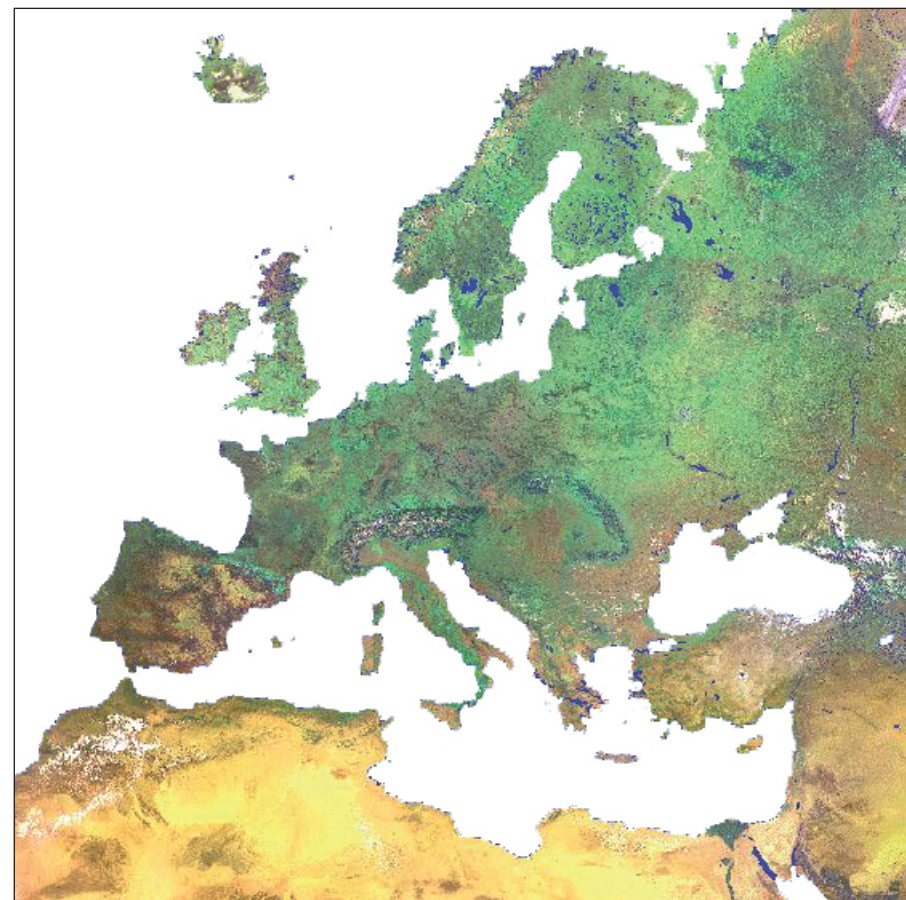
Les services publics en Europe

PUBLISUD

Sous la direction de
Pierre Bauby, Henri Coing, Alain de Tolédo

Les services publics en Europe

Pour une régulation démocratique



PUBLISUD